



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

8 décembre 2009

Le 8 décembre 2009 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 2 décembre 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de pouvoir : 3 (jusqu'à la délibération n° 2009-140)
4 (à partir de la délibération n° 2009-141)

Mme Corine MEYER est nommée secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Gérard FROMM – M. Raymond CIRIO (*jusqu'à la délibération n° 159*) - Mme Marie MARCHELLO (*représentant M. Raymond CIRIO à partir de la délibération n° 160*) – M. Yvon AIGUIER (*représentant M. Alain NICOLOSO*) – Mme Marie-Hélène PONSART – M. Maurice DUFOUR – M. Mohamed DJEFFAL – Mme Aurélie POYAU – M. Eric PEYTHIEU – Mme Nicole GUERIN – Mme Catherine VALDENNAIRE (*à partir de la délibération n° 2009-140*) – M. Christian FERRUS (*représentant M. Philippe SEZANNE*).

Commune de Cervières : M. Marc FAURE-BRAC (*à partir de la délibération n° 2009-138*)

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean-Louis FAURE

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – M. Edmond CADET (*représentant Mme Béatrice KOEKKOEK*)

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE (*jusqu'à la délibération n° 2009-140*) – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX

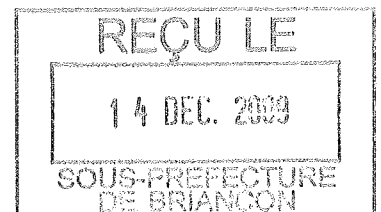
Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – Mme Catherine CHAUVIN (*représentant M. Philippe STOCKLI*) – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL.

AVAIENT DONNE POUVOIR : M. Thierry DUCURTIL à M. Henry RAOUX
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET
M. Christian BREMOND à Brigitte BOREL
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (*à partir de la délibération n° 2009-141*)



Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2009-144 DU 8 DECEMBRE 2009

Rapporteur : *Mme Laurence FINE*

OBJET : AFFAIRES SOCIALES

Petite Enfance-Convention de financement 2009/ Conseil Général des Hautes Alpes

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, modifiés par Arrêté Préfectoral n°2004-121-12 en date du 30 avril 2004 et en particulier ses compétences en matière de gestion des structures d'accueil de la Petite Enfance,

Considérant qu'en application des dispositions du schéma départemental de l'enfance et de la famille, le Conseil Général des Hautes Alpes entend prioritairement contribuer financièrement à la pérennité des structures d'accueil de la petite Enfance dans le Département,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 24 novembre 2009,

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales » en date du 23 novembre 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention annexée à la présente, portant attribution par le Conseil Général des Hautes Alpes, d'une subvention de 28 490 € au bénéfice de la crèche du Village Communautaire de la Petite Enfance à Briançon, pour l'année 2009.

Pour copie conforme

Le Président

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : 11 DEC. 2009

Date affichage : 15 DEC. 2009

